



N  
A  
O  
2  
O  
1  
2



**Distribution Casino France**  
Anne Marie COAT  
Déléguée Syndicale Centrale  
☎ 06.77.93.15.51

**Monsieur Gérard MASSUS**  
**DRH CASINO FRANCE**  
1, esplanade de France  
42008 ST ETIENNE CEDEX 2

Saint-Etienne, le 31 janvier 2012

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous nos revendications concernant les salaires et les conditions de travail des salariés de l'entreprise :

- ↳ augmentation générale sur les salaires réels au 1<sup>er</sup> janvier de 5 %, pour la catégorie employés/ouvriers,
- ↳ révision de la grille de salaire afin d'obtenir une progression de 25 % conformément à l'engagement de l'accord 2006. Nous demandons que cette pente soit plus linéaire :

1A	9,23 €	B	9,56€
2A	9,89 €	2B	10,22 €
3A	10,56 €	3B	10,89 €
4A	11,22 €	4B	11,56 €

- ↳ pour les vendeurs BAS, augmentation des minima de la grille de 5 %,
- ↳ pour l'encadrement, nous demandons une augmentation de 5 % dont 2,5 % d'augmentation générale ainsi que la création d'une grille de salaires propre à l'entreprise, prenant en compte le forfait heures de l'accord « ombrelle » :

Niveau 5	2200,00 €
Niveau 6	2350,00 €
Niveau 7	2800,00 €
Niveau 8	3700,00 €

- ↳ alignement des taux de cotisations AG2R pour l'encadrement sur ceux des employés, à savoir 60 % pour l'entreprise et 40 % pour le salarié,
- ↳ 1 jour de congé ancienneté supplémentaire pour 25 ans de présence,
- ↳ mise en place d'une prime de transport de 50 € pour tous les salariés, en effet, dans la majorité des magasins les horaires atypiques ne permettent pas d'utiliser les transports en commun quand il y en a.
- ↳ limiter le nombre de coupures à 2 par semaine
- ↳ durée minimum d'une journée de travail 4 heures, durée maximum 8 heures,
- ↳ programmation des horaires de travail 1 mois à l'avance

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Anne-Marie Coat

DSC DCF